

RAPPORT ANNUEL
2002 - 2003



Télé-Québec
telequebec.tv

Ça change de la télé

SOMMAIRE

Mission de Télé-Québec	4
Mot de la présidente du conseil d'administration	5
Composition du conseil d'administration	6
Message de la présidente-directrice générale	8
Organigrammes	11
Programmation	13
Grille de programmes	16
Télé-Québec à l'honneur!	18
Nouveaux médias	20
L'éducation en ligne - Les services éducatifs	21
Télé-Québec sur tout le territoire	23
Bureaux régionaux	25
Partenariats institutionnels	26
Administration	28
États financiers	31
Rapport de la direction	33
Rapport du vérificateur	34
Revenus et dépenses	35
Excédent	36
Bilan	37
Flux de trésorerie	39
Notes complémentaires	40
Annexes :	
Règles d'éthique à l'intention du personnel	51
Protection des renseignements personnels	52

Montréal, le 30 septembre 2003

Madame Line Beauchamp
Ministre de la Culture et des Communications
Édifice A, 1^{er} étage
225, rue Grande-Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 26 du chapitre S-12.01 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec ainsi que les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2003.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente-directrice générale,



Paule Beaugrand-Champagne



MISSION DE TÉLÉ-QUÉBEC

La Société de télédiffusion du Québec a pour mission d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle, afin d'assurer à la population, par tout mode de diffusion, l'accès à ses produits. La Société peut, en outre, exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimedia et de télédiffusion, y compris leurs produits dérivés et documents d'accompagnement.

Les activités de Télé-Québec ont pour but de :

- développer le goût du savoir par une programmation ingénieuse qui éveille la curiosité, ouvre de nouveaux horizons, suscite la réflexion et entraîne le téléspectateur sur les chemins de la découverte;
- favoriser l'acquisition de connaissances par la présentation d'émissions adoptant une démarche éducative et des concepts attrayants, souvent accompagnés de documents tels que cédéroms, cassettes et livres;
- promouvoir la vie artistique et culturelle, en être le reflet et soutenir les artistes et artisans dans leurs multiples réalisations;
- refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise, en faisant connaître les réalisations et les caractéristiques propres aux différentes régions et en contribuant au développement de relations interculturelles basées sur le respect et le partage des valeurs.

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Télé-Québec a célébré cette année son 35^e anniversaire. Les événements et rencontres organisés pour souligner cette étape, de même que les émissions spéciales mises à l'antenne, ont été l'occasion de prendre la mesure de la place qu'occupe, depuis plus de trois décennies, notre chaîne publique dans l'univers télévisuel et dans la société québécoise.

Au fil des mutations diverses qu'elle a dû opérer depuis sa création et malgré l'existence d'une concurrence devenue féroce, Télé-Québec a conservé toute sa pertinence. Avec une part de marché estimée à 3,5 %, elle se situe en effet parmi les télévisions éducatives et culturelles les plus performantes, devançant notamment TVOntario, PBS et Arte.

De façon plus particulière, l'année 2002-2003 a permis de maintenir une programmation d'une très grande qualité, en dépit d'une réalité budgétaire contraignante qui a forcé à faire des choix parfois douloureux. La série consacrée à Jean Duceppe, qui a été vue par un demi-million de téléspectateurs, constitue certainement un fait marquant de l'année écoulée.

Il faut savoir gré de cette performance à tout le personnel de Télé-Québec et à sa présidente-directrice générale, madame Paule Beaugrand-Champagne, dont c'était la première année complète à la tête de la chaîne et qui a démontré, en plus de ses qualités professionnelles déjà connues, un sens aigu de la direction et de la mobilisation des ressources.

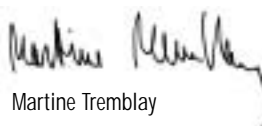
Je tiens par ailleurs à saluer chaleureusement le directeur général des programmes, Mario Clément, qui nous a quittés après plus de cinq années passées à Télé-Québec. Arrivé à un moment charnière, il a su, avec une passion et une ténacité contagieuses, redonner à la programmation les lettres de noblesse qui lui ont valu de retrouver l'estime générale du public et du milieu.

Télé-Québec ne saurait par ailleurs se développer sans la contribution de quelques partenaires privilégiés. Je remercie d'abord les autorités du ministère de la Culture et des Communications de leur appui constant et de l'accompagnement éclairé qu'elles nous ont fourni dans toutes nos démarches. Les ministères de l'Éducation, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de la Famille et de l'Enfance ont également rendu possibles divers projets et émissions qui n'auraient pas existé sans leur apport.

Enfin, je veux souligner la disponibilité, voire la générosité de tous les membres du conseil d'administration qui n'ont pas ménagé leur temps et leurs efforts pour appuyer le travail de la direction de Télé-Québec, contribuant notamment de manière significative à l'élaboration du plan triennal 2003-2006 de la Société.

Cet engagement traduit notre volonté commune de continuer à faire de Télé-Québec une télévision qui explique, qui explore, qui innove et qui ose. Une télévision qui nous ressemble.

La présidente du conseil d'administration,



Martine Tremblay

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nommé président du conseil d'administration de la Société le 18 décembre 1996, monsieur Paul Inchauspé a quitté ses fonctions le 2 avril 2002. Il fut le premier à occuper cette fonction à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la Société de télédiffusion du Québec. Nous le remercions sincèrement pour son dévouement et sa compétence, ainsi que pour sa contribution au développement de notre télévision. Il était, en outre, un excellent ambassadeur de Télé-Québec. Madame Martine Tremblay lui a succédé en septembre 2002; entre-temps, l'intérim avait été assuré par madame Micheline Paradis.

Madame Claire McNicoll, membre du conseil d'administration de Télé-Québec depuis décembre 1996, est décédée le 26 juillet 2002. Malgré ses lourdes tâches de vice-rectrice à l'enseignement de premier cycle et à la formation continue de l'Université de Montréal, madame McNicoll fut une administratrice de premier ordre pour Télé-Québec. Grâce à sa présence assidue et à son engagement profond au sein du comité exécutif, du comité de programmation ainsi que du comité de vérification, le conseil d'administration et la Direction générale de Télé-Québec ont pu profiter de ses qualités de gestionnaire autant que de sa vision de ce que devait être une télévision publique éducative et culturelle.

Madame Odette Bourdon a succédé à madame Louise Poirier qui nous quittait, le 28 août 2002, pour occuper les fonctions de conseillère municipale de la nouvelle ville de Gatineau et de responsable du dossier culturel.

Mentionnons, par ailleurs, que le conseil d'administration de Télé-Québec est formé de dix personnes dont la présidente, la présidente-directrice générale, trois membres provenant de diverses régions du Québec, hormis celle de Montréal, et qui sont nommés par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec, ainsi qu'un membre du personnel de la Société élu par ses pairs.

La composition du conseil d'administration, le 31 mars 2003, était la suivante :

Madame Martine Tremblay

Présidente du conseil d'administration
et du comité exécutif
Membre du comité de programmation
Québec

Madame Paule Beaugrand-Champagne

Membre du comité exécutif
Présidente-directrice générale
Télé-Québec
Montréal

Madame Odette Bourdon

Membre du comité de programmation
Représentante élue des employés et employées
Chargée de programmation, Direction des acquisitions
Télé-Québec
Montréal

Monsieur Marc Côté

Membre du comité de programmation
Directeur général
Corporation Archéo-08
MRC de Rouyn-Noranda
Rouyn-Noranda

Monsieur Guy Fournier

Président du comité de programmation
Auteur et producteur
Saint-Paul-d'Abbotsford

Monsieur Robert Forget

Membre du comité de vérification
et du comité de programmation
Laval

Monsieur Jean Lamarre

Membre du comité de vérification
et du comité de programmation
Président
Lamarre Consultants
Montréal

Madame Pascale Lefrançois

Membre du comité exécutif et du comité de programmation
Professeure
Université de Montréal
Montréal

Monsieur Djamil Moussaoui

Membre du comité exécutif et du comité de programmation
Président
Forum permanent de l'industrie de la télévision,
du cinéma et du multimédia
Québec

Madame Micheline Paradis

Vice-présidente du conseil d'administration
et du comité exécutif
Membre du comité de vérification
et du comité de programmation
Vice-présidente
Vice-présidence communications et affaires publiques
Fédération des Caisses Desjardins du Québec
Lévis

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

UNE TÉLÉVISION PUBLIQUE NÉCESSAIRE

Les saisons télévisuelles d'automne 2002 et d'hiver 2003 furent réussies, comme en témoigne amplement ce rapport d'activités. Mais 2003 nous a également permis, à l'occasion des 50 ans de Radio-Canada et des 35 ans de Télé-Québec, de poursuivre notre réflexion sur l'importance de la télévision publique et d'en discuter sur différentes plateformes.

Nos deux gouvernements ont créé des télévisions publiques pour des raisons de démocratisation et d'accessibilité de la culture, et leur ont confié un mandat social qui doit se retrouver dans la programmation qu'elles offrent. Cela fait d'elles un média unique en son genre, qu'on ne peut ni comparer ni mesurer à l'aulne des télévisions privées et spécialisées.

Celles-ci ont des obligations de résultats financiers qui les forcent à aller chercher la meilleure cote d'écoute possible parce que leurs revenus reposent sur ces succès d'écoute. C'est la loi du marché de la consommation. Et nul ne la remet en question.

Le rôle des télévisions publiques se situe ailleurs, dans le domaine du service à la population. Leur devoir est clair : offrir à tous les citoyens des produits permettant à des publics diversifiés de trouver à leur antenne nationale des réponses à leurs besoins. Même si ces produits ne sont pas rentables commercialement.

La transformation du marché au cours des 40 et surtout des 10 dernières années a créé une industrie d'une telle ampleur que certains voudraient maintenant en « sortir » la télévision publique sous prétexte qu'elle n'y aurait pas sa place. Pourtant, la télévision publique constitue une pièce maîtresse de cette industrie car elle contribue à en assurer l'équilibre. L'équilibre du système même de la radiodiffusion mais surtout l'équilibre de la diversité culturelle.

La télévision publique n'a en effet pas le choix : elle doit répondre aux besoins de tous les citoyens par l'ensemble de ses émissions, ce qui l'oblige à être à la fois universelle et diversifiée, et à faire de la télévision de manière différente.

Son rôle est d'offrir une programmation alternative, d'être une pépinière de talents, d'assurer une place à la relève, de lancer des genres nouveaux, de faire travailler des artistes et artisans locaux, et de contribuer ainsi à la diversité culturelle et à l'enrichissement de l'offre télévisuelle.

Moins dépendante des pressions du marché, la télévision publique peut innover, faire des tests, prendre des risques et, ce faisant, jouer un rôle de locomotive dans l'industrie et dans la culture télévisuelle.

Même si ce n'est pas rentable — ou justement parce que ça ne l'est pas et que les télévisions privées ne peuvent donc pas jouer ce rôle — c'est à la télévision publique d'être un laboratoire, de proposer des émissions originales ou controversées, que les téléspectateurs ne verront pas sur d'autres chaînes parce qu'elles n'attirent pas un assez grand auditoire.

C'est aussi son rôle de contribuer à la préservation de l'identité culturelle d'une société en reflétant sa diversité, en donnant une voix aux citoyens de toutes ses régions sur un réseau national, et en diffusant des émissions qui leur permettent de mieux comprendre les valeurs qui leur sont propres.

Toutes ces caractéristiques de la télévision publique, reconnues à travers le monde, sont celles de Télé-Québec. Nous y croyons profondément depuis 35 ans et nous affirmons que ce rôle est de plus en plus essentiel dans le contexte de la mondialisation et du nivellement culturel qu'elle pourrait engendrer. Dans le contexte, aussi, d'une américanisation des valeurs sociales, de la pensée et de la culture, qui est en train de se faire, pour beaucoup, par le biais de la télévision.

Le rôle de Télé-Québec comme télévision publique est d'autant plus nécessaire et indispensable qu'elle détient un mandat éducatif et culturel.

Et ce mandat, elle le remplit avec compétence.

Tout d'abord dans le secteur des émissions jeunesse où, depuis 35 ans, Télé-Québec fait figure de référence en matière de qualité de contenu et de popularité auprès des jeunes et de leurs parents. Des séries comme *Passe-Partout*, *Cornemuse* ou *Ramdram*, élaborées de concert avec le ministère de l'Éducation par des professionnels de la petite enfance et de l'éducation, exigent une compétence et une expertise qui ont fait et font encore la réputation de Télé-Québec.

Télé-Québec offre aussi une programmation alternative aux heures de grande écoute, dans laquelle un auditoire large et varié vient faire des choix à la carte, selon ses intérêts et ses goûts. C'est un principe démocratique : toutes les clientèles, même petites, ont droit à une programmation dans laquelle elles se retrouvent. Comme télévision publique, Télé-Québec est donc différente, et par là même nécessaire.

Quand Télé-Québec décide d'investir dans un documentaire d'auteur comme *War Babies... nés de la haine*, ou quand elle produit une émission comme *Points chauds* sur l'actualité internationale, elle présente une réflexion sur des enjeux sociaux et politiques à partir d'une vision du monde propre à la société québécoise. Ce qui est à la base même de l'identité culturelle. Et c'est là que se situe la différence entre un documentaire acheté dans un autre pays et un documentaire fait par des gens d'ici.

C'est aussi notre mandat éducatif et culturel qui nous incite à non pas faire de l'information comme telle, mais à pousser plus loin l'analyse des enjeux sociaux, à produire une émission sur la vie parlementaire absolument unique en son genre, ou une émission comme *Droit de parole*, un forum de citoyens qui a tenu l'antenne pendant 25 ans! Quand on dit que la télévision publique assure l'équilibre du système, c'est de cela dont on parle, notamment.

Enfin, Télé-Québec exprime sa différence par les risques qu'elle prend. Même quand elle choisit de mettre de l'humour à sa grille horaire, elle le fait autrement. À titre d'exemple : *Phylactère Cola*, une émission qui repose sur un concept extrêmement original, créé et produit par de jeunes vidéastes de la ville de Québec. Cette émission n'aurait jamais pu trouver une plate-forme de diffusion si Télé-Québec n'avait pas été là. Pourquoi? Parce qu'elle est trop audacieuse pour garantir une grande cote d'écoute.

Au chapitre du cinéma, nous diffusons 70 % de films autres qu'américains et nous présentons surtout des films primés et cotés de « chef-d'œuvre » à « très bon ». Résultat : du cinéma de répertoire dans le salon de tous les Québécois qui peuvent voir, gratuitement, des films et des documentaires de qualité auxquels ils n'auraient pas accès au club vidéo près de chez eux. Ce concept de cinéma mondial accessible à tous les citoyens où qu'ils habitent relève du principe même de la démocratisation de la culture, dont Télé-Québec est un outil indispensable.

Chaque année, les contribuables québécois investissent des millions de dollars, par leurs impôts, dans le développement et la promotion de la culture : le cinéma, la musique et la chanson, les arts graphiques, l'édition et les salons du livre, les musées et le soutien aux créateurs, entre autres. Mais à cause des différentes conditions socio-économiques et des grandes distances géographiques, les citoyens n'ont pas tous accès aux produits et aux manifestations culturelles qu'ils financent. Télé-Québec comble en partie cette lacune en leur apportant la culture à domicile.

Notre engagement dans les régions dépasse cependant la simple diffusion sur tout le territoire habité. Télé-Québec fournit du travail à des producteurs et des artisans locaux avec qui elle tourne des reportages culturels et sociaux, des chroniques, des entrevues et des capsules d'information culturelle, toutes œuvres diffusées ensuite sur le plan national. Télé-Québec est ainsi enracinée au cœur même de l'activité culturelle dans les régions, tout comme à Montréal et dans la capitale nationale, et travaille en association avec une foule d'organismes culturels partout au Québec.

Nous ne prétendons pas que les télévisions privées ou les chaînes spécialisées ne contribuent pas au développement de la culture d'ici. Au contraire, nous sommes plutôt privilégiés au Québec que ces télévisions diffusent des œuvres de créateurs d'ici à des heures de grande écoute. Mais n'oublions pas qu'elles le font avec une aide impressionnante des fonds publics.

Leurs impératifs ne sont cependant pas les mêmes que les nôtres, et à cause de ces impératifs, de grands pans de notre culture, dans le sens large du terme, ne sont pas abordés par les télévisions privées parce qu'ils ne font pas de cotes d'écoute et ne sont donc pas rentables.

Télé-Québec s'impose donc comme une nécessité culturelle et sociale, qui doit être soutenue par tous les citoyens du Québec. Elle répond en effet à certains des besoins fondamentaux d'une démocratie saine, dynamique et ouverte sur le monde : la culture, l'éducation et le débat public.

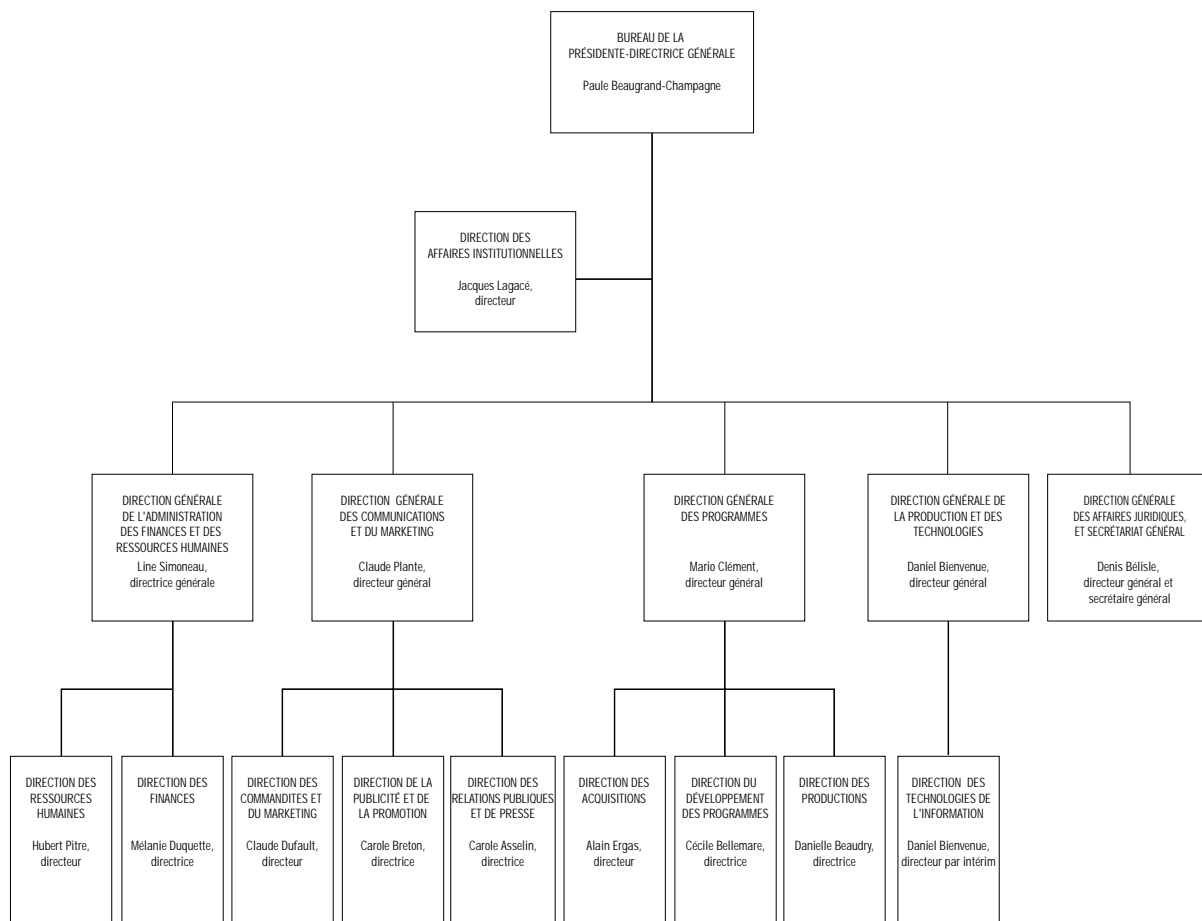
La présidente-directrice générale,



Paule Beaugrand-Champagne

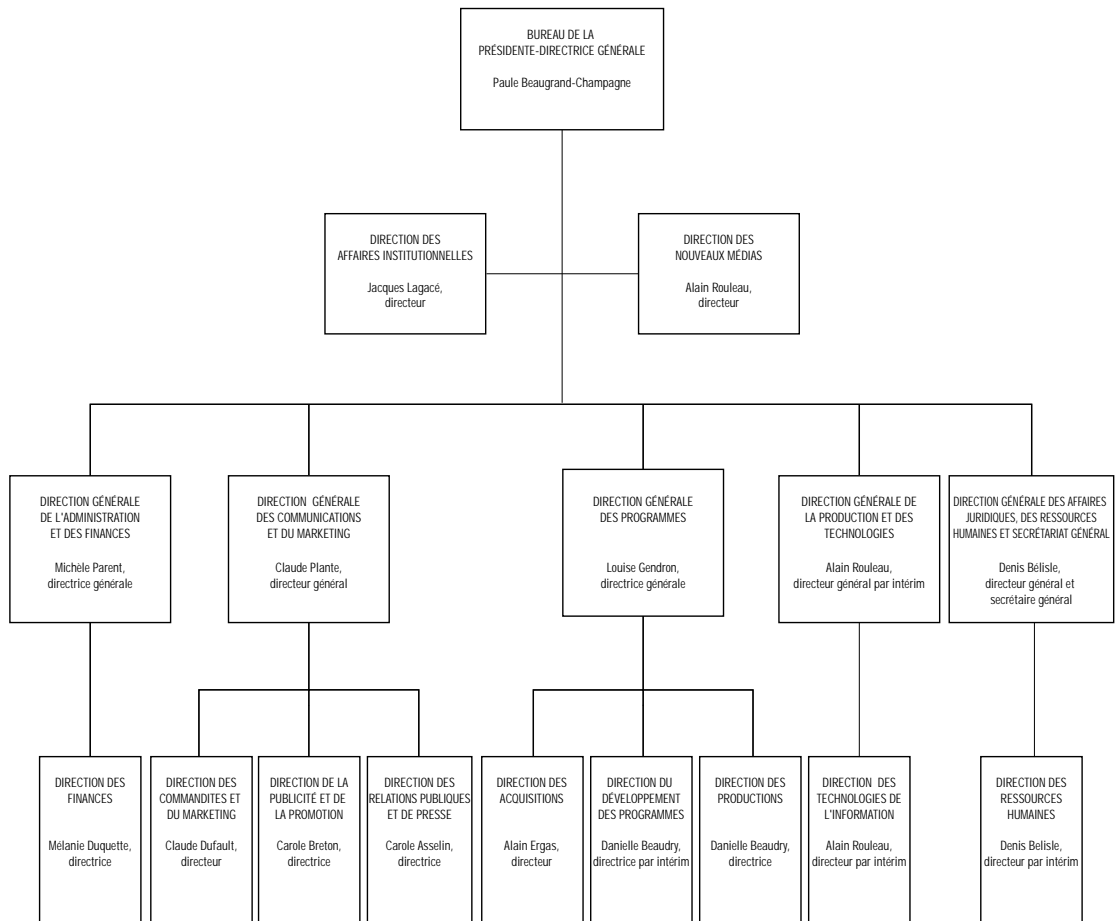
ORGANIGRAMME

AU 31 MARS 2003



ORGANIGRAMME

AU 30 SEPTEMBRE 2003



PROGRAMMATION

La programmation 2002-2003 se donnait comme défi d'assurer une continuité dans la diversité et la qualité de l'offre, en plus d'assurer son renouvellement maximal, tout en préservant la part de marché et la portée acquises. Le simple maintien de telles qualités et la constance de l'intérêt du public n'allaient pas de soi, étant donné le contexte de concurrence toujours croissante et plus agressive et le plafonnement de nos ressources financières. À la fin de cette année financière, il s'avère que ce défi a été relevé, tant sur le plan des incidences de nos décisions sur l'auditoire que sur la qualité de l'offre de Télé-Québec.

Incidences sur l'auditoire : maintien de la part de marché et de la portée

En 2002-2003, Télé-Québec a maintenu sa part de marché, par rapport à l'année dernière, soit 3,5 %. Durant la première semaine de février 2003, elle a même atteint un sommet inégalé depuis dix ans, soit 3,9 %, au cours d'une semaine régulière en haute saison. La programmation des fêtes a une fois de plus enregistré un résultat remarquable, avec une part de marché moyenne de 6,1 %. La portée de Télé-Québec s'est également maintenue sur les sommets atteints en 2001-2002 : entre septembre 2002 et avril 2003, une moyenne de 3 234 000 Québécois francophones — ce qui représente 51 % de parts de marché — ont regardé au moins une de nos émissions, chaque semaine. Sur le marché québécois, la portée de Télé-Québec occupe le quatrième rang en tête du classement, juste derrière celles des trois chaînes généralistes francophones.

Augmentation importante de l'écoute en soirée

Entre 18 h 30 et 23 h, Télé-Québec offre une programmation principalement consacrée à un public d'adultes. Durant la haute saison, de septembre à mars, l'écoute moyenne a augmenté de 15 %, par rapport à l'année précédente. Ceci représente une progression plus que significative, lorsqu'on considère la bataille féroce que se livrent les chaînes pour la conquête de l'auditoire québécois aux heures de grande écoute. Dans le cas de Télé-Québec, cet excellent bilan découle, en bonne partie, de la décision judicieuse d'amorcer la programmation de soirée avec une émission jeunesse, qui fut largement regardée en famille, *Ramdam*.

Succès remarquable de la programmation offerte aux jeunes

Encore cette année, la programmation consacrée aux jeunes a connu des succès d'écoute impressionnants, comme en témoignent les résultats suivants : sur l'ensemble de la journée, la part de marché de Télé-Québec, qui touche les enfants de 2 à 11 ans, s'élève à 14,2 %; et ce, même si la grille horaire est balisée, voire restrictive, à leur endroit. Avec cette part d'écoute, Télé-Québec se place devant les trois réseaux généralistes et au troisième rang sur le territoire québécois, derrière Vrak-TV et TéléToon dont toute la programmation, par ailleurs, s'adresse aux jeunes.

Durant ses principales périodes de diffusion d'émissions pour les jeunes, (le matin et en fin d'après-midi), Télé-Québec domine le marché télévisuel consacré aux enfants de 2 à 11 ans, avec des parts de marché qui gravitent autour de 30 %. Au près des tout-petits (2 à 6 ans), les parts de marché atteignent même 50 % le matin et 40 % en fin de journée. Enfin, lorsqu'on regarde le palmarès des émissions les plus regardées par les enfants québécois, toutes chaînes confondues, on constate que Télé-Québec trouve quatre de ses émissions parmi les dix premières : *Ramdam* (2^e), *Cornemuse* (4^e), *Macaroni tout garni* (7^e) et *Zoboomafoo* (10^e).

Une offre éducative et culturelle toujours diversifiée et de qualité

Cet excellent bilan est dû à une offre originale et diversifiée de la part de Télé-Québec qui a continué à jouer son rôle essentiel de diffuseur-témoin de la culture d'ici et d'ailleurs, en soutenant le milieu culturel québécois et en contribuant à la constitution de la mémoire collective.

Avec la quotidienne *Les choix de Sophie*, l'émission de variétés *Le plaisir croît avec l'usage*, les magazines *Cent titres* et *Le Septième* et ses cinq cases de la grille horaire réservées au cinéma, Télé-Québec a su refléter abondamment la culture d'ici et d'ailleurs. Dans le cas du cinéma, faut-il rappeler qu'il s'agit d'un très large éventail d'offres susceptibles d'intéresser à la fois le grand public et les cinéphiles ? De plus, Télé-Québec fait une grande place au cinéma de répertoire et à la cinématographie étrangère, sans oublier qu'il s'agit, le plus souvent, d'œuvres primées dans d'importants festivals. Pour sa part, la série *L'œil ouvert* a la particularité de consacrer à des documentaires, souvent présentés en primeur, une case de 90 minutes dans la grille horaire, à des heures de grande écoute.

L'originalité et la diversité de l'offre culturelle se retrouvaient aussi dans l'excellente acquisition *Boston Public* ou encore dans des productions québécoises : *Fêtes fatales*, *Phylactère Cola*, *Le National d'impro Juste pour rire*. Ces dernières sont des œuvres d'artistes et de créateurs de la relève ainsi que d'équipes de production régionales québécoises.

Grâce à la série rétrospective *35 ans, ça se voit!* rappelant les divers genres ou contenus télévisuels créés et diffusés par Radio-Québec, puis Télé-Québec, notre télévision a montré qu'elle a innové tout au long de son histoire, tant dans le traitement varié du contenu de sa programmation que par sa volonté à soutenir de nouveaux talents.

Notons, enfin, que toutes les productions offertes cette année ont aussi, à des degrés divers, constitué un soutien au milieu culturel québécois, que ce soit par la promotion des activités culturelles ayant lieu sur tout le territoire ou par la mise à contribution d'artistes et d'artisans québécois.

Jeunesse

La programmation qui s'adresse aux jeunes est constituée d'émissions destinées à différents sous-groupes et vise le développement général de cette portion de notre public. Elle les met en contact avec des héros et des univers variés. Elle favorise autant une compréhension des réalités d'ici et d'ailleurs que du présent et du passé. Citons notamment les fictions *Bonjour madame Croque-Cerise* (3 à 5 ans), *Cornemuse* (3 à 5 ans), *Macaroni tout garni* (5 à 7 ans), *La grande expédition* (9 à 12 ans), seule série sur l'histoire du Québec pour jeunes, et *Ramdram* (9 à 12 ans). De plus, l'offre pour ce groupe d'âges s'est enrichie du magazine culturel hebdomadaire *Banzai!*.

Des acquisitions sont destinées à différents groupes d'âges ou à l'ensemble de la famille. C'est le cas, par exemple, du magazine *Zoboomafoo* (3 à 5 ans), des émissions de fiction comme *Malcolm* (13 à 17 ans) et *Les écoliers de Plumfield* (13 ans et plus), ou encore d'animation comme *Bob le bricoleur* (2 à 5 ans) et *Les aventures du commandant Cousteau* (9 à 12 ans). La pertinence et l'attrait de ces séries ont été confirmés, non seulement par les résultats d'écoute, mais aussi à la suite de recherches qualitatives touchant les émissions *Banzai!*, *Macaroni tout garni* et *Ramdram*. Chef de file de la programmation éducative s'adressant à la jeunesse, Télé-Québec demeure constamment à l'écoute du jeune public. Elle a d'ailleurs entrepris une recherche approfondie sur les habitudes, les attentes et les besoins des jeunes téléspectateurs de 12 à 17 ans.

Affaires publiques, histoire, société, services

En information et affaires publiques, les enjeux sociaux, nationaux et internationaux, ont été abordés lors de débats, d'entrevues ou de reportages dans le cadre de *Droit de parole*, *L'effet Dussault*, *1045, rue des Parlementaires* et *Points chauds*. Le jeu-questionnaire *Tous contre un* a continué d'ajouter une touche de divertissement dans la façon d'attirer l'attention du grand public sur l'actualité tant québécoise et canadienne qu'internationale. En histoire, *La boîte noire* a exercé un retour original sur de grands événements des 40 dernières années, tels qu'ils ont été couverts par la télévision. Cette série documentaire apportait ainsi une contribution particulière à la célébration des 50 ans d'existence de la télévision. La télésérie *Jean Duceppe* a, quant à elle, généreusement nourri la mémoire collective, en évoquant le rôle prépondérant qu'a joué ce grand personnage à la fois dans la collectivité et dans le monde du théâtre québécois. Il aura fallu attendre plus de 10 ans pour que Télé-Québec puisse relancer ce genre important qui avait été très positivement expérimenté par Radio-Québec avec *Desjardins*, en 1990, puis *Bombardier*, en 1992.

Les faits de société ont aussi été traités sous différents angles, notamment par *Les grands documentaires – Société* offrant de nombreuses acquisitions et productions québécoises, le docudrame *Macadam sud*, les reportages régionaux *Le vrai monde* et le magazine percutant *Les francs-tireurs*.

En « services », les reportages de *Cultivé et bien élevé* dans le domaine bioalimentaire, ceux de *La poudre d'escampette* en tourisme culturel, de même que le magazine *À la di Stasio*, ont utilisé une grande diversité de formes et de contenus pour montrer des réalités spécifiques à un milieu socioéconomique, des tendances culinaires et des lieux attrayants du Québec. Pour sa part, la série de documentaires *Maux d'amour* a abordé, avec réalisme et rigueur, sur les plans médical et scientifique, les troubles de la sexualité humaine.

L'apport régional à la programmation s'est maintenu substantiellement grâce à la collaboration des bureaux de Québec et des autres régions, soit en produisant des émissions originales ou en participant à la réalisation d'émissions orchestrées par des équipes montréalaises.

Nous pouvons conclure que c'est grâce à l'ensemble de cette programmation que Télé-Québec a su conserver sa pertinence et son originalité dans le paysage télévisuel québécois, en plus de conserver une cote d'écoute des plus enviables, pour une télévision publique à mission éducative et culturelle.

GRILLE HORAIRE

AUTOMNE 2002

Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
7 h 00 LA MAISON DE OUIMZIE ® ©	7 h 00 LA MAISON DE OUIMZIE ® ©	7 h 00 CORNEMUSE ® ©	7 h 00 CORNEMUSE ® ©
7 h 30 OSWALD/TITCH/MILLY MAGIQUE ®	7 h 30 OSWALD/TITCH/MILLY MAGIQUE	7 h 30 MACARONI TOUT GARNI ® ©	7 h 30 MACARONI TOUT GARNI ® ©
8 h 00 PIPA, JO ET LUCIE/A. BALLERINA/CONNIE ®	8 h 00 PIPA, JO ET LUCIE/A. BALLERINA/CONNIE	8 h 00 ZOBOOMAFOO ® ©	8 h 00 ZOBOOMAFOO ® ©
8 h 30 BOB LE BRICOLEUR/BINKA ®	8 h 30 BOB LE BRICOLEUR/BINKA >	8 h 30 LA MAISON DE OUIMZIE © >	8 h 30 LA MAISON DE OUIMZIE © >
9 h 00 INUK ® ©	9 h 00 INUK > ©	9 h 00 TELETUBBIES	9 h 00 TELETUBBIES
9 h 30 ESPRITS-FANTÔMES ®	9 h 30 ESPRITS-FANTÔMES >	9 h 30 INUK ® ©	9 h 30 BOB LE BRICOLEUR/BINKA ®
10 h 00 BONJOUR MADAME CROQUE-CERISE ® ©	10 h 00 BONJOUR MADAME CROQUE-CERISE © >	10 h 00 CINÉMA © ®	10 h 00 LES GRANDS DOCUMENTAIRES - SOCIÉTÉ ® ©
10 h 30 LA FAMILLE DELAJUNGLE ®	10 h 30 LA FAMILLE DELAJUNGLE ®	12 h 00 BANZAÏ! © ®	11 h 00 LE VRAI MONDE ® ©
11 h 00 LUCKY LUKE ® ©	11 h 00 LUCKY LUKE © >	12 h 30 MARSUPLAMI ® ©	11 h 30 LA POUDRE D'ESCAMPETTE ® ©
11 h 30 LES AVENTURES... COUSTEAU ®	11 h 30 LES AVENTURES... COUSTEAU >	13 h 00 SHORT CUTS ®	11 h 30 LA POUDRE D'ESCAMPETTE ® ©
12 h 00 SHORT CUTS ®	12 h 00 SHORT CUTS >	13 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE ®	12 h 00 RAMDAM ® ©
12 h 30 BANZAÏ! © ®	12 h 30 LE NATIONAL D'IMPRO JUSTE POUR RIRE ® ©	14 h 00 TOUS CONTRE UN ®	12 h 30 LA VIE EN GREEN ® ©
13 h 00 SPIROU ® ©	13 h 30 CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ ® ©	14 h 30 LA POUDRE D'ESCAMPETTE ® ©	13 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE ®
13 h 30 LA GRANDE EXPÉDITION ® ©	14 h 00 CENT TITRES ® ©	15 h 00 DROIT DE PAROLE ®	14 h 00 TOUS CONTRE UN ®
14 h 00 POINTS CHAUDS ®	14 h 30 LE VRAI MONDE ® ©	16 h 00 LA VIE EN GREEN © >	14 h 30 1045, RUE DES PARLEMENTAIRES ®
15 h 00 LES FRANCS-TIREURS ® ©	15 h 00 DROIT DE PAROLE ®	17 h 00 ZOBOOMAFOO © >	15 h 00 À LA DI STASIO ® ©
16 h 00 LES GRANDS DOCUMENTAIRES - SOCIÉTÉ ® ©	16 h 00 NATIONAL GEOGRAPHIC ® ©	17 h 30 CORNEMUSE © >	16 h 00 MALCOLM © >
17 h 00 ZONE SCIENCE © >	17 h 00 À LA DI STASIO ® ©	18 h 00 MACARONI TOUT GARNI © >	16 h 30 MUCHAS GARCIAS © >
17 h 30 LES GRANDS DOCUMENTAIRES - SCIENCES © >	18 h 00 LA POUDRE D'ESCAMPETTE ® ©	18 h 30 RAMDAM © >	17 h 00 ZOBOOMAFOO © >
18 h 30 LE NATIONAL D'IMPRO JUSTE POUR RIRE © ®	18 h 30 LA GRANDE EXPÉDITION © >	19 h 00 TOUS CONTRE UN >	17 h 30 CORNEMUSE © >
19 h 30 LE SEPTIÈME ® ©	19 h 00 BOSTON PUBLIC ©	19 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE >	18 h 00 MACARONI TOUT GARNI © >
20 h 00 CINÉMA ©	20 h 00 LE PLAISIR CROÏT AVEC L'USAGE ©	20 h 00 1045, RUE DES PARLEMENTAIRES >	18 h 30 RAMDAM © >
22 h 00 CINÉMA ©	21 h 30 CINÉMA ©	20 h 30 CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ © >	19 h 00 TOUS CONTRE UN >
00 h 00 LES FRANCS-TIREURS ® ©	23 h 30 CINÉMA HORS-CIRCUIT ©	21 h 00 L'ŒIL OUVERT © >	19 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE >
01 h 00 FÊTES FATALES ® ©	01 h 00 LE SEPTIÈME ® ©	22 h 30 LE VRAI MONDE © >	20 h 00 NATIONAL GEOGRAPHIC © >
		23 h 00 FÊTES FATALES ® ©	21 h 00 LA VIE EN GREEN ® ©
		23 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE ®	21 h 30 JEAN DUCEPPE (15 octobre)
		00 h 00 L'EFFET DUSSAULT ®	22 h 00 CENT TITRES © >
		00 h 30 ZONE SCIENCE ® ©	22 h 30 CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ ® ©
			23 h 00 MAUX D'AMOUR ® ©
			23 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE ®
			00 h 00 TOUS CONTRE UN ® / LA PÉRIODE DE QUESTIONS

® REDIFFUSION

© SOUS-TITRÉE POUR MALENTENDANTS

> ÉMISSION REDIFFUSÉE

Mercredi	Jeudi	Vendredi
7 h 00 CORNEMUSE ® ©	7 h 00 CORNEMUSE ® ©	7 h 00 CORNEMUSE ® ©
7 h 30 MACARONI TOUT GARNI ® ©	7 h 30 MACARONI TOUT GARNI ® ©	7 h 30 MACARONI TOUT GARNI ® ©
8 h 00 ZOBOOMAFOO ® ©	8 h 00 ZOBOOMAFOO ® ©	8 h 00 ZOBOOMAFOO ® ©
8 h 30 LA MAISON DE OUIMZIE © >	8 h 30 LA MAISON DE OUIMZIE © >	8 h 30 LA MAISON DE OUIMZIE ® ©
9 h 00 TELETUBBIES	9 h 00 TELETUBBIES	9 h 00 TELETUBBIES
9 h 30 PIPA, JO ET LUCIE/A BALLERINA/CONNIE ®	9 h 30 ESPRITS-FANTÔMES ®	9 h 30 BONJOUR MADAME CROQUE-CERISE © ®
10 h 00 POINTS CHAUDS ®	10 h 00 LES GRANDS DOCUMENTAIRES - SCIENCES ® ©	10 h 00 L'ŒIL OUVERT ® ©
11 h 00 À LA DI STASIO ® ©	11 h 00 ENTRÉE CÔTÉ COURT ® ©	11 h 30 LE SEPTIÈME ®
12 h 00 RAMDAM ® ©	12 h 00 RAMDAM ® ©	12 h 00 RAMDAM ® ©
12 h 30 MALCOLM ® ©	12 h 30 MALCOLM ® ©	12 h 30 LES ÉCOLIERS DE PLUMFIELD ®
13 h 00 MUCHAS GARCIAS ® ©	13 h 00 MUCHAS GARCIAS ® ©	13 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE ®
13 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE ®	13 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE ®	14 h 00 TOUS CONTRE UN ®
14 h 00 TOUS CONTRE UN ®	14 h 00 TOUS CONTRE UN ®	14 h 30 LA BOÎTE NOIRE... TÉLÉVISION ® ©
14 h 30 CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ ® ©	14 h 30 ZONE SCIENCE ® ©	15 h 00 LA PÉRIODE DE QUESTIONS
15 h 00 LA PÉRIODE DE QUESTIONS	15 h 00 LA PÉRIODE DE QUESTIONS	16 h 00 SPIROU © >
16 h 00 MALCOLM © >	16 h 00 LES ÉCOLIERS DE PLUMFIELD >	16 h 30 MARSUPILAMI © >
16 h 30 MUCHAS GARCIAS © >	17 h 00 ZOBOOMAFOO © >	17 h 00 ZOBOOMAFOO © >
17 h 00 ZOBOOMAFOO © >	17 h 30 CORNEMUSE © >	17 h 30 CORNEMUSE © >
17 h 30 CORNEMUSE © >	17 h 30 CORNEMUSE © >	18 h 00 MACARONI TOUT GARNI © >
18 h 00 MACARONI TOUT GARNI © >	18 h 00 MACARONI TOUT GARNI © >	18 h 30 BANZAÏ! © >
18 h 30 RAMDAM © >	18 h 30 RAMDAM © >	19 h 00 TOUS CONTRE UN >
19 h 00 TOUS CONTRE UN >	19 h 00 TOUS CONTRE UN >	19 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE >
19 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE >	19 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE >	20 h 00 DROIT DE PAROLE >
20 h 00 LA BOÎTE NOIRE... TÉLÉVISION © >	20 h 00 LES GRANDS DOCUMENTAIRES - SOCIÉTÉ ® ©	21 h 00 À LA DI STASIO © >
20 h 30 LE SEPTIÈME >	21 h 00 POINTS CHAUDS >	22 h 00 LA POUDDRE D'ESCAPETTE © >
21 h 00 LES FRANCS-TIREURS © >	22 h 00 MAUX D'AMOUR © >	22 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE ®
22 h 00 FÊTES FATALES © >	22 h 30 L'EFFET DUSSAULT >	23 h 00 CINÉMA ©
22 h 30 ENTRÉE CÔTÉ COURT © >	23 h 00 LA BOÎTE NOIRE... TÉLÉVISION ® ©	01 h 00 TOUS CONTRE UN ®
23 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE ®	23 h 30 LES CHOIX DE SOPHIE ®	
00 h 00 TOUS CONTRE UN ® / LA PÉRIODE DE QUESTIONS	00 h 00 TOUS CONTRE UN ® / LA PÉRIODE DE QUESTIONS	

TÉLÉ-QUÉBEC

À L'HONNEUR!

La récolte de prix Gémeaux n'aura jamais été aussi fructueuse pour Télé-Québec qu'en 2002. Au total, vingt-cinq prix. Les émissions récompensées sont, par ordre alphabétique :

Bacon, le film

- Meilleure recherche : émission documentaire ou d'information – Hugo Latulippe.

La bottine souriante – Comme des démons!

- Meilleure émission ou série des arts de la scène ou documentaire des arts – Réнал Bellemare, réalisateur, Ian Boyd et Peter Haynes, producteurs.
- Meilleur son d'ensemble : variétés, humour, comédie de situation ou arts de la scène – Marcelo Delambre, Philippe Mercier, Niall O'Sullivan, Chantal Rhéaume et Philippe Scultety.

Cornemuse

- Meilleure émission ou série jeunesse, 3 à 5 ans – Jacques Bonin, Carmen Bourassa, Claude Veillet et Lucie Veillet.

Dictée des Amériques

- Meilleur jeu – Simon Girard, réalisateur-coordonnateur.
- Meilleure animation, jeu – Anne-Marie Dussault.

L'effet Dussault

- Meilleure entrevue, toutes catégories – Anne-Marie Dussault, pour son entrevue avec Roméo Saganash.

Extremis

- Meilleure réalisation : série documentaire – Robert Cornellier, Patricio Henriquez et Raymonde Provencher pour *L'enfance assassinée*.
- Meilleure recherche : série documentaire ou d'information – Robert Cornellier, Catherine Coumans, Françoise Guénette, Nouha Musleh et Raymonde Provencher, pour *La planète ravagée*.
- Meilleur montage : série documentaire ou d'information – Denis Boisvert, pour *L'enfance assassinée*.

Les débrouillards

- Meilleure animation : émission ou série jeunesse – Grégory Charles, Yan Girard et Karine Vanasse, pour *Ça glisse*.
- Meilleure recherche : émission ou série jeunesse – François Grenier, Marie-Claude Ouellet, Sarah Perreault et Anne-Marie Poulin, pour *Ça glisse*.

Les francs-tireurs

- Meilleure réalisation : magazine à caractère social ou de services – Marc Cayer et André-St-Pierre, pour le quatre-vingt douzième épisode.

Maux d'amour

- Meilleure série documentaire – Michel Bissonnette, Paul Dupont-Hébert, André Larin, Pierre Lawrence et Vincent Leduc.
- Meilleure direction photographique : documentaire ou information – Laurent Beauchemin et Marc Gadoury, pour *Adolescence et homosexualité*.

Offenbach à l'Oratoire, la commémoration

- Meilleure émission de variétés – Daniel Beauchesne, Jacquelin Bouchard et Jacques Fortin.

Phylactère Cola

- Meilleure réalisation : spécial ou série humoristique – Patrick Boivin, pour le sixième épisode.

Les pieds dans les plats

- Meilleur magazine de services – Michel Bissonnette, Paul Dupont-Hébert, André Larin, Vincent Leduc et Jean-Pierre Paiement.
- Meilleure animation : magazine de services – Josée di Stasio et Daniel Pinard.

Ramdam

- Meilleure émission ou série jeunesse, 6 à 12 ans – Jean-Pierre Morin et Sylvie Tremblay.
- Meilleur texte : émission ou série jeunesse – François Avard et Fabienne Cortes, pour *Un peu, beaucoup, passionnément*.

Salam Iran, une lettre persane

- Meilleur documentaire – Nathalie Barton, productrice et Jean-Daniel Lafond, réalisateur.

Le Septième

- Meilleure réalisation : magazine culturel – Sophie Lambert, Nathalie Lemieux, Martin Roy et Geneviève Turcotte, pour le quarante-neuvième épisode.
- Meilleure recherche : magazine culturel – Ginette Clément et Georges Privet, pour le trente-cinquième épisode.
- Meilleur reportage – Sylvie Bernier, monteuse, Frédéric Jouin, caméraman et Sophie Lambert, réalisatrice, pour *Le métier de directeur photo*.

AUTRES PRIX

Mexico, à la vie comme à la mort, documentaire diffusé dans le cadre de la série *Vivre en ville*, a remporté deux prix au 9^e Festival latino-américain de la vidéo de Rosario, en Argentine : le prix du meilleur documentaire éducatif et celui du meilleur montage, ce dernier accordé à Denis Boisvert, décernés par le Centro Audiovisual de Rosario.

Nathalie Synnott, réalisatrice de *Faut-tu que j'tue mon père ?* a remporté deux prix à l'issue des 21^e Rendez-vous du cinéma québécois : le prix OFQJ/Rendez-vous, remis

à un réalisateur de moins de 35 ans et auteur de la meilleure première œuvre, et le prix Pierre et Yolande-Perrault pour le meilleur espoir, catégorie documentaire.

Le prix Téléfilm Canada pour la meilleure œuvre canadienne au 21^e Festival international du film sur l'art (FIFA) est allé à *Roussil ou le curieux destin d'un anarchiste impénitent*.

Lors du Gala des Prix d'excellence des arts et de la culture 2002, le prix SODEC de l'entreprise culturelle, visant à souligner le travail de développement d'une entreprise des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, a été remporté par Alliage Superinteruniversel inc., producteur de *Phylactère Cola*, une émission d'humour où l'on crée des univers dans un style jamais vu et qui est vite devenue la coqueluche du milieu de la vidéo alternative au Québec.

Duceppe.tv, microsite consacré à la télésérie *Jean Duceppe*, a été élu Site de la semaine Macromedia Canada. Développé par Blue Sponge pour Télé-Québec, ce microsite Internet est la première réalisation Web pour une télésérie à être ainsi reconnue au Canada.

Le Réseau Gestion UQAM a remis l'un de ses prix Performance 2002 à la présidente-directrice générale, madame Paule Beaugrand-Champagne; un prix qui souligne la contribution d'un diplômé au rayonnement de l'économie québécoise et son engagement auprès de la communauté et des étudiants.

Le directeur général des programmes, Mario Clément, en plus d'avoir été nommé ambassadeur de l'Université de Sherbrooke lors du Gala du rayonnement des diplômés de l'Université de Sherbrooke, a été élu Personnalité de l'année 2002 – Télévision, par l'équipe de *Ciné TV Multimédia*. Par cette nomination, *Ciné TV Multimédia* salue avant tout « sa vigoureuse défense de la télévision publique ».

NOUVEAUX MÉDIAS

Dans un univers de plus en plus « branché », où non seulement on se dispute l'auditoire en soignant les contenus mais où les supports accentuent la concurrence, principalement auprès de sa jeune clientèle, Télé-Québec a su accroître son offre télévisuelle sur Internet, en créant des produits interactifs de qualité, venant du même coup bonifier l'expérience de ses téléspectateurs internautes.

Ainsi, le site principal de Télé-Québec s'est enrichi, en 2002, de nombreux hyperliens menant à un vaste éventail de renseignements et services. Par exemple, l'Infocourriel, un bulletin d'information électronique, fait connaître, chaque jour, à des milliers d'internautes, la programmation de Télé-Québec, les nouvelles et les émissions à ne pas manquer, selon les préférences de chacun.

Culture éclair diffuse, chaque jour, sur le Web, une capsule vidéo enrichie de renseignements pratiques sur les activités artistiques et culturelles en région, le tout tiré de l'émission de télévision du même nom. Pour sa part, le Ciném@gazine présente, sur un calendrier interactif, tous les films diffusés à l'antenne de Télé-Québec, accompagnés de photos et de commentaires pertinents.

Des succès télévisuels comme *Cornemuse*, *Ramdam* et *À la di Stasio* ont donné naissance à des sites Internet captivants, fréquentés chaque jour par des milliers d'internautes de tout âge, désireux d'en savoir davantage sur leurs héros favoris ou en quête de recettes pour adopter de meilleures habitudes alimentaires. Des statistiques révèlent que les pages de ces sites sont vues des millions de fois, chaque mois.

La formule du site *Tous contre un*, une première mondiale, a permis aux téléspectateurs internautes, d'interagir avec les concurrents en studio durant la diffusion de l'émission. Pour sa part, l'auditoire de *Droit de parole* a été invité à prendre part aux débats en studio, en faisant parvenir ses commentaires et en répondant à la question posée à l'émission, tout ça sur Internet.

Le site de la *Dictée des Amériques* présentait une dictée en ligne, permettant au public de mettre à l'épreuve ses connaissances de la langue française. Le magazine culturel *Les choix de Sophie* a, pour sa part, offert les meilleures entrevues et reportages de la saison sur son site; tandis que les grandes préoccupations sociales débattues à *Chasseurs d'idées* ont également été accessibles sur le site Web de l'émission.

Le site interactif Duceppe.tv, qui présentait les coulisses du tournage de cette télésérie, en plus d'une rétrospective historique et des éléments biographiques liés au comédien Jean Duceppe, a reçu, pour la qualité de sa présentation graphique, l'éloge des responsables de prestigieux sites internationaux consacrés aux nouveaux médias, qui n'ont pas manqué de le souligner sur leurs sites.

Les émissions *Banzai!*, *Extremis*, *Les francs-tireurs*, *Le National d'impro Juste pour rire*, *Phylactère Cola*, *1045*, *rue des Parlementaires* et *La poudre d'escampette* ont également vu naître leur volet interactif sur Internet.

Jusqu'à tout récemment, le développement des nouveaux médias à Télé-Québec fut l'œuvre de quelques intervenants. À l'automne 2002, la Direction générale de Télé-Québec a réalisé une étude interne portant sur l'état des nouveaux médias, dans le but de mettre sur pied une solide structure d'encadrement de leur développement, de leur production et de leur diffusion. C'est dans ce but qu'on a créé une Direction des nouveaux médias chargée, entre autres, de développer des stratégies de communication interactive et de diffusion en ligne, qui soutiennent la mission, à la fois éducative et culturelle, de Télé-Québec. Elle sera aussi responsable de la gestion, de la conception, de la production, de l'acquisition, de la diffusion, de la distribution et de la mise à jour de l'ensemble des sites Internet et produits multimédias interactifs de Télé-Québec.

L'ÉDUCATION EN LIGNE

LES SERVICES ÉDUCATIFS

Après quelques années de développement intensif de ses services éducatifs, Télé-Québec a procédé, au cours de la dernière année, à une réflexion stratégique, en vue de poursuivre le développement des activités et projets qu'elle a mis en place dans ce secteur et d'en favoriser une plus grande mise en valeur. Dans cette perspective, de concert avec le personnel des Services éducatifs et la Direction des ressources humaines, la Direction des affaires institutionnelles a entrepris avec succès une démarche de consolidation d'équipe et de réorganisation du travail. En proposant un mode de fonctionnement mieux adapté aux objectifs des Services éducatifs, notamment par la mise en place de mesures pour assurer le suivi des développements technologiques, Télé-Québec a également identifié les ressources nécessaires à l'intensification de la mise en marché et de la distribution de ses produits, particulièrement en utilisant les réseaux à large bande.

Actuellement, l'offre éducative de Télé-Québec est destinée au monde institutionnel (établissements des réseaux scolaires, des réseaux de la santé, des affaires sociales, de la famille, etc.) et comporte :

- une collection de documents vidéo éducatifs pour la clientèle francophone;
- une collection de documents vidéo éducatifs pour la clientèle anglophone;
- une banque d'images et de sons libres de droits (indexation de 1255 nouveaux documents en 2002-2003);
- un carrefour national des ressources didactiques francophones, disponibles sur l'Inforoute – Carrefour éducation;
- une participation à divers projets pour le développement du réseau numérique de l'éducation (Villes et villages branchés – Le réseau numérique de l'éducation, Réseau Éducation médias, etc.);
- des partenariats (*Allô Prof!*, *Dictée des Amériques*, *la Société des musées québécois*, *L'œil cinéma*, *Concours Chapeau, les filles!*, etc.) qui confirment encore davantage son engagement en éducation.

La collection de documents vidéo éducatifs propose un ensemble important et diversifié d'émissions triées et répertoriées par programmes d'études, ainsi que des guides d'accompagnement pédagogiques (plus de 220), dont des albums multimédias reliés à différentes thématiques.

La collection s'enrichit, d'année en année, grâce aux acquisitions faites sur le marché international et comporte aussi une banque exceptionnelle de documents produits par Télé-Québec en collaboration avec d'autres organismes et diffusés sur nos ondes. En 2002-2003, nous avons ajouté à la collection 356 nouveaux documents vidéo éducatifs totalisant 141 heures d'écoute. Ainsi, depuis deux ans, la collection est passée de 1350 à 2180 documents vidéo, soit une augmentation de plus de 60 %.

Nous mettons toujours un soin particulier à la sélection des documents vidéo et à la mise à jour de la collection : chaque document est rigoureusement classé selon sa pertinence et son utilité pour notre clientèle. Actuellement, 95 % de la collection est disponible en fichiers, sur notre site Web, pour téléchargement.

Soulignons également l'augmentation des abonnements au bulletin de la collection : plus de 7000 abonnés, quatre envois promotionnels ayant pour objet les nouveautés de la collection, qui ont joint 85 000 destinataires, de même que six publications thématiques : *Semaine sur les arts* (février 2003), *Clonage* (février 2003), *Chapeau les filles! - métiers non traditionnels* (mars 2003), *Espace* (février 2003), *Histoire des Noirs* (février 2003), *Nutrition* (mars 2003).

Au cours de ses quatre années d'existence, le contenu du Carrefour éducation s'est constamment enrichi et est maintenant un incontournable dont le rayonnement dépasse les frontières du Québec, pour s'étendre à la francophonie. Ses nombreux partenariats constituent la pierre angulaire de son développement. En effet, l'équipe de Carrefour travaille avec énergie à la coordination des efforts des différents intervenants québécois, dans le but d'optimiser l'impact de la diffusion des ressources disponibles. On sollicite le Carrefour éducation également pour sa capacité à diffuser de l'information et à pénétrer dans le milieu scolaire grâce à son site, son bulletin de nouvelles et sa participation active à de nombreux colloques et congrès d'ordre pédagogique. Doublant sa fréquentation tous les ans depuis son ouverture, le site a eu, au cours de la dernière année, une affluence moyenne d'environ 1000 visiteurs par jour. Parallèlement, le nombre d'abonnés au bulletin de Carrefour est passé de 2300 à 5500.

Quant au Service à la clientèle anglophone (SACA), il demeure un partenaire de premier plan des écoles anglophones, dans le dossier sur la réforme scolaire : « Le virage du succès ensemble ». À ce titre, de concert avec les experts du ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ), le SACA a produit le document *The Learner-Centered Classroom*, pour le primaire, à l'automne 2002. Le MÉQ a orchestré la distribution du document dans toutes les écoles anglophones du Québec et en a fait un outil privilégié pour favoriser l'implantation de la réforme scolaire.

Soulignons également la participation du SACA au tournage de la série *Cultural Horizons* de la maison de production américaine *Wisconsin Educational Communications Board*. Quatre clips s'inscrivant dans l'esprit de la réforme scolaire ont été tournés au Québec, à l'automne 2002.

Au cours de l'exercice financier 2002-2003, la collection anglophone s'est enrichie de 155 nouvelles séries, représentant 1215 documents vidéo. Onze d'entre eux ont été captés à partir du satellite de Télé-Québec, permettant la tenue d'une conférence interactive à Télé-Québec pour le *World Food Day* où des professeurs et des élèves québécois s'entretenaient avec des experts américains et européens regroupés à Washington D.C.

De concert avec l'Université McGill et l'Université de l'Alabama, le service à la clientèle anglophone participe activement au projet *Integrated Science* depuis dix ans et continue de travailler à *Science Action*, une version québécoise de ce projet. Au fil des ans, le SACA a créé des liens de coopération avec des organismes à mission éducative telles que *The Annenberg Channel*, *The George Lucas Educational Foundation*, *The Fairfax Network* et *Devillers Communications (Space Day)*. En tant que partenaire officiel pour l'organisation du *Space Day*, le SACA contribue à la réalisation de multiples activités, dans le cadre de cette manifestation, à travers le Québec.

En plus de travailler avec le Service de la recherche et de la planification de Télé-Québec à l'évaluation de ses récents produits et services (Banque d'images et de sons, guide multimédia, etc.), l'équipe des Services éducatifs a participé activement au projet d'infomarché éducative, mené conjointement avec le MÉQ et les commissions scolaires des Affluents, de la Seigneurie-des-Mille-Îles et de Laval.

Aussi, pour ses clients et ses usagers, Télé-Québec est devenue un fournisseur apprécié de ressources pédagogiques, qu'elles soient :

- diffusées à l'antenne;
- produites par Télé-Québec (photos, documents vidéo, albums, etc.);
- acquises par Télé-Québec (documents vidéo, photos, etc.);
- distribuées par Télé-Québec (documents vidéo sur bandes VHS et vidéos numériques, guides d'accompagnement imprimables – format HTML ou PDF – et albums multimédias);
- répertoriées et commentées par Télé-Québec, par l'intermédiaire de Carrefour éducation (sites Internet, logiciels, activités, photos, documents vidéo, formations, etc.).

De plus en plus, on constate que les services et produits éducatifs de Télé-Québec sont reconnus comme une contribution importante au patrimoine éducatif québécois. Les demandes répétées de partenaires, qui nous ont été adressées au cours de cette année, de même que les nombreuses occasions où notre travail fut souligné par des acteurs du milieu de l'éducation, en témoignent.

TÉLÉ-QUÉBEC SUR TOUT LE TERRITOIRE

Conformément à son mandat, Télé-Québec est présente sur tout le territoire québécois. Les activités de la Société, dans la capitale nationale et dans les régions, sont évaluées à plus de 5,3 millions de dollars pour l'exercice financier 2002-2003.

Télé-Québec est un acteur de premier plan dans le milieu télévisuel. Dans le cadre de ses activités, la Société conclut annuellement plusieurs accords de partenariat avec d'autres acteurs de ce milieu, une situation où la Société et les producteurs indépendants sont mutuellement gagnants. En procédant ainsi, Télé-Québec crée un effet de levier important dont sa programmation profite. Au cours de l'année 2002-2003, la Société a participé à 48 productions, investissant plus de 21 millions de dollars dans le secteur de la production indépendante québécoise. Ces investissements ont généré une activité économique de plus de 66 millions de dollars en devis de production, correspondant à plus de 420 heures de productions originales.

Télé-Québec a aussi pignon sur rue à Montréal et dans neuf autres villes du Québec. C'est par la collaboration étroite de ses coordonnateurs régionaux avec le milieu culturel, en particulier au sein des conseils de la culture, que Télé-Québec maintient des relations privilégiées avec les différentes instances régionales. Ces neuf coordonnateurs participent activement au développement et aux initiatives de leur région, tout en consolidant ou créant des accords de partenariat avec les grands acteurs de la scène culturelle, partout sur le territoire québécois.

Sur le plan de la programmation, les différentes équipes de production régionales ont réalisé des émissions, ou des segments d'émissions, qui ont été incorporés dans des productions telles *La poudre d'escampette*, *Culture éclair*, *Cultivé et bien élevé*, *Les choix de Sophie*, *Banzai!* et *35 ans, ça se voit!*. Produites par le bureau de Québec, avec la collaboration des équipes régionales, mentionnons aussi les séries *1045, rue des Parlementaires* et *Le vrai monde*, sans oublier les 69 capsules produites pour ARTV, dont la Société est actionnaire.

De plus, le bureau de Québec est associé à la production de la *Dictée des Amériques*. Sa participation à la programmation comportait aussi la retransmission des séances des Groupes parlementaires et celle du discours du premier ministre lors de la fête nationale du Québec, l'émission sur la remise des *Prix Essor*, *Vidéaste recherché.e*, *L'effet Dussault*, *Points chauds*, *Les francs-tireurs*, *À la di Stasio* et le lancement de la programmation. Il faut aussi souligner l'apport du bureau de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine à l'enrichissement de la grille horaire, avec les productions *Les patriotes gaspésiens* et *La route du blues*.

Diverses équipes régionales ont aussi été présentes et actives lors d'événements spéciaux dont l'important Rendez-vous national des régions. À cette occasion, elles ont produit la quotidienne *Action! régions*. Grâce à sa présence active sur le terrain, le personnel des bureaux régionaux a aussi grandement contribué à la notoriété de Télé-Québec, à l'occasion de la tournée provinciale de promotion de la télé-série *Jean Duceppe*.

De plus, pour soutenir la politique du livre du gouvernement du Québec, Télé-Québec a participé, avec un grand dynamisme, à plusieurs salons du livre tenus dans les neuf régions où elle est présente. Les spectacles destinés aux jeunes, qu'elle présente dans le cadre de ces activités culturelles, mettant en vedette des personnages de ses populaires séries *Bonjour madame Croque-Cerise*, *Cornemuse*, *Macaroni tout garni* et *Ramdam*, constituent un divertissement de premier plan fort apprécié par les jeunes visiteurs de ces salons. Selon les organisateurs, notre présence a contribué à augmenter de façon significative la fréquentation des jeunes à ces salons.

À cette importante participation régionale, s'ajoutent une foule d'activités auxquelles prennent part les neuf coordonnateurs, véritables « ambassadeurs » de la Société à travers le Québec. En 2002-2003, ils ont été associés, entre autres :

- au Salon des ados, au Consortium régional de mise en marché des arts et de la culture et au Festival regard sur le court métrage québécois du Saguenay – Lac-Saint-Jean;
- au Programme de location d'œuvres d'art du Centre d'exposition de Val-d'Or et au Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue;
- au Musée régional de Rimouski, au Festival le Tremplin de Dégelis, au Prix du patrimoine Télé-Québec et au Carrousel international du film de Rimouski, dans le Bas-Saint-Laurent;
- à l'International du cinéma de l'Estrie et aux Journées de la culture en Estrie;
- au Festival de la chanson de Tadoussac, à Cinoche de Baie-Comeau, à Cinéma 7 de Sept-Îles et au Théâtre de Baie-Comeau;
- au Festival en chanson de Petite-Vallée, à Cinéma prise II, à la remise du Prix Émergence Télé-Québec et aux tournées de spectacles des vedettes d'émissions destinées aux jeunes dans la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine;
- à Vidéaste recherché.e, aux Journées de la culture de Québec, au comité de perfectionnement pour la main-d'œuvre pigiste, au Festival Images du Nouveau Monde et au Théâtre La Bordée, à Québec;
- à Musique en nous et au Festival du film de l'Outaouais;
- au Festival annuel d'innovation théâtrale de l'Assomption et à Festi-art de La Tuque.

Les activités de production et de contribution à la réalisation d'émissions par les équipes régionales représentent 21 948,8 heures. La région de Québec totalise à elle seule 11 993,3 heures de production.

BUREAUX RÉGIONAUX

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

689, 3^e Avenue
Val-d'Or (Québec)
J9P 1S7
Téléphone : (819) 874-5132
Télécopieur : (819) 824-2431

BAS-SAINT-LAURENT

79, rue de l'Évêché Est
Rimouski (Québec)
G5L 1X7
Téléphone : (418) 727-3743
Télécopieur : (418) 727-3814

CÔTE-NORD

410, rue Évangéline
Sept-Îles (Québec)
G4R 2N5
Téléphone : (418) 964-8240
Télécopieur : (418) 964-8923

ESTRIE

Bureau 0M-20
1650, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2C3
Téléphone : (819) 820-3436
Télécopieur : (819) 820-3449

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

440, boulevard Perron
C. P. 270
Carleton (Québec)
G0C 1J0
Téléphone : (418) 364-7025
Télécopieur : (418) 364-7641

MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC-LANAUDIÈRE

1350, rue Royale, Bureau 201
Trois-Rivières (Québec)
G9A 4J4
Téléphone : (819) 371-6752
Télécopieur : (819) 371-6684

OUTAOUAIS

1040, boulevard Saint-Joseph
Hull (Québec)
J8Z 1T3
Téléphone : (819) 772-3471
Télécopieur : (819) 772-3473

QUÉBEC

270, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 1T3
Téléphone : (418) 643-5303
Télécopieur : (418) 646-1233

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Pavillon Joseph-Angers
3788, rue de la Fabrique
Jonquière (Québec)
G7X 3P4

Adresse postale :
Case postale 23041
Jonquière (Québec)
G7X 9Z8
Téléphone : (418) 695-8152
Télécopieur : (418) 695-8155

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

AU QUÉBEC

Dans le cadre d'une entente de partenariat avec le ministère de l'Éducation, Télé-Québec a organisé une séance d'information sur les récents développements des services éducatifs de la Société, pour le ministre et les sous-ministres du ministère de l'Éducation qui a accordé à Télé-Québec une subvention supplémentaire de 600 000 \$ en 2002-2003. De plus, pour la quatrième année consécutive, Télé-Québec a produit l'émission de la remise des *Prix Essor* décernés chaque année par le ministère de l'Éducation du Québec et le ministère de la Culture et des Communications, pour souligner des initiatives d'enseignants et de responsables scolaires qui conçoivent des projets artistiques et culturels avec leurs élèves du primaire et du secondaire.

Télé-Québec a également procédé au renouvellement de son entente de partenariat avec le ministère de la Famille et de l'Enfance, pour une période de trois ans.

Fruit de notre collaboration avec la Société des musées québécois (SMQ), celle-ci a procédé, l'automne 2002, au lancement de la section scolaire de son site Musées à découvrir. Les enseignants et leurs élèves ont maintenant accès aux ressources muséales sur le site Carrefour éducation de Télé-Québec. Dans le cadre de leur entente de partenariat, la SMQ et Télé-Québec ont également réalisé des activités de promotion croisée : distribution de dépliants et d'affiches dans les écoles par le réseau de contacts de Télé-Québec, production d'un message publicitaire et diffusion sur nos ondes, mention de la contribution de Télé-Québec et affichage de son logo sur l'ensemble des outils promotionnels du site Musées à découvrir de la SMQ hébergé par Télé-Québec.

L'entente de coopération entre Télé-Québec et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), s'est concrétisée par une collaboration étroite des deux partenaires à l'élaboration et à la réalisation de plusieurs projets et manifestations ainsi que par des activités de communication conjointes. Dans le domaine du cinéma, un message publicitaire sur le cinéma, intitulé « SODEC–Télé-Québec passionnément cinéma québécois », a été produit par Télé-Québec et diffusé sur ses ondes ainsi que dans des festivals de cinéma à travers le Québec. Les deux organismes ont également apporté leur soutien à plusieurs concours courts et longs métrages, avec une attention particulière pour les projets émanant des régions du Québec. De plus, à l'occasion du Festival du nouveau cinéma et des nouveaux médias de Montréal, Télé-Québec s'est associée au concours de scénario destiné à la relève et organisé par la SODEC. Un prix Télé-Québec a été remis au scénario choisi, accompagné d'un engagement à diffuser le document. Nous avons aussi collaboré, avec la SODEC, à l'organisation d'ateliers de scénarisation de documentaires, notamment : à Rimouski, dans le cadre du Carrousel international du film de Rimouski; à Rouyn, lors du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue; à Québec, à l'occasion du Festival Images du nouveau monde; au Festival du film de l'Outaouais; ainsi que lors des Rencontres internationales du documentaire de Montréal. Des activités de communications conjointes ont permis de souligner l'association SODEC–Télé-Québec, tout en soutenant, sous différentes formes, les nombreux festivals auxquels nos deux organismes sont associés.

SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Au cours de la dernière année, Télé-Québec a poursuivi et intensifié son association avec les télévisions francophones, dont la Communauté des télévisions francophones (CTF) et le Conseil international des radios et télévisions d'expression française (CIRTEF). Elle a, de plus, fait partie, pour une deuxième année, du Comité de sélection du Fonds francophone d'aide à la production audiovisuelle du Sud, géré conjointement par le CIRTEF et l'Agence internationale de la francophonie (AIF).

Télé-Québec a été sollicitée, à plusieurs reprises, pour participer à divers ateliers ou conférences de l'Association internationale des télévisions d'éducation et de découverte (AITED). Ainsi, elle a présenté la programmation de la chaîne, dans le cadre d'une rencontre organisée à l'occasion du Marché international des programmes de télévision (MIP-TV), à Cannes, au printemps 2002, et nos produits nouveaux médias, à Barcelone, à l'automne 2002. Cette dernière présentation, tout en faisant connaître plusieurs de nos émissions, a suscité l'intérêt des diffuseurs étrangers.

À titre de mandataire du gouvernement du Québec, Télé-Québec est membre du conseil d'administration et du comité de programmation de TV5 Monde. Elle désigne également, en collaboration avec Radio-Canada, les émissions francophones, du Québec et du Canada, qui seront proposées à TV5 Monde.

Télé-Québec siège également au conseil d'administration de TV5 Québec-Canada, où elle assure, à tour de rôle avec Radio-Canada, la présidence. Ce fut le cas en 2002-2003.

À la demande du ministère des Relations internationales et du ministère de la Culture et des Communications, Télé-Québec a reçu des délégations de représentants des télévisions de la Chine, de la Bavière et du Mexique, qui s'intéressent au milieu de l'audiovisuel québécois.

ADMINISTRATION

AUGMENTATION DES REVENUS

À la fin de l'exercice financier 2002-2003, nous avons constaté une augmentation des revenus de l'ordre de 4 %, soit 3,2 millions de plus qu'au cours de l'exercice précédent, pour un total passant de 74,8 millions à 78 millions. Cette augmentation tient compte des subventions provenant du gouvernement du Québec qui ont augmenté de 2,3 millions et des revenus reliés à la publicité de près de 2,1 millions. Par ailleurs, les autres revenus, dont les revenus de prestations en services techniques, ont diminué de 1,2 million, soit de 15 %. Cette baisse est surtout attribuable à un accroissement des productions internes.

Les revenus des ventes de publicité et de commandite au cours de l'année budgétaire 2002-2003 ont été de 6 567 756 \$, en croissance de 2 062 891 \$ ou de 45,8 % par rapport à l'année précédente. Pour les cinq dernières années, le taux de croissance de ces revenus est de 196 %.

Revenus des ventes de publicité et de commandite au cours des cinq dernières années			
Années budgétaire	Montants des ventes	Croissance en \$	Croissance en %
1998-1999	2 216 573 \$		
1999-2000	2 828 559 \$	611 986 \$	27,6 %
2000-2001	3 690 204 \$	861 645 \$	30,5 %
2001-2002	4 504 866 \$	814 662 \$	22,1 %
2002-2003	6 567 756 \$	2 062 891 \$	45,8 %

Quant aux charges de la Société, elles se chiffrent à 81 millions, comparativement à 74,7 millions l'an dernier, soit une hausse de 6,3 millions ou 8 %. Cette augmentation est principalement attribuable aux 4 millions supplémentaires investis dans l'enrichissement de la grille de programmes, à une hausse de 600 000 dollars des dépenses pour la promotion, la publicité et les relations de presse, ainsi qu'à un accroissement de 7 % des coûts de la main-d'œuvre, représentant 1,5 million. Cet accroissement des coûts s'explique, notamment, par une indexation salariale de 2,5 %, conformément aux clauses de parité avec la fonction publique, prévues dans les conventions collectives, et à l'embauche d'employés occasionnels dans les secteurs de la programmation et des communications : une augmentation de la production exige davantage de promotion et de publicité.

De plus, 200 000 dollars ont couvert des dépenses diverses, au cours de l'exercice financier. Il s'agit notamment de dépenses reliées à la réalisation de projets dans le secteur des nouveaux médias, ainsi que de l'augmentation de l'amortissement de biens immobilisés, due à un accroissement des investissements durant l'année financière. L'état des revenus et dépenses de Télé-Québec présente donc un déficit de 3 007 124 dollars.

Quant aux faits saillants du bilan, notons, à l'actif, l'accroissement de 1 million de dollars pour l'acquisition de droits de télédiffusion et de distribution, ainsi qu'un accroissement de la subvention à recevoir du gouvernement du Québec, qui est le fruit des engagements relatifs aux immobilisations et à leur conservation. Le passif, quant à lui, présente un accroissement de nos emprunts temporaires obtenus en vertu du programme gouvernemental de maintien des actifs pour effectuer certains travaux et l'achat de matériel.

L'excédent, en date du 31 mars 2003, se chiffre à 8,5 millions de dollars, comparativement à 11,5 millions de dollars l'an dernier. Cette diminution est attribuable à l'excédent des dépenses sur les recettes, de l'ordre de 3 007 124 dollars, réalisé au cours de l'exercice, afin d'enrichir la programmation.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT L'EXCÉDENT

L'an dernier, Télé-Québec a dû redresser ses états financiers, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter de 8,4 millions son excédent total, à la fin de l'exercice financier, le 31 mars 2002. Cette situation s'explique par le fait que le Vérificateur général du Québec a exigé de la Société qu'elle présente, dans ses livres, les avantages futurs découlant d'anciennes dettes à long terme couvertes par le gouvernement du Québec. Ces dernières avaient été contractées en 1988 et 1994, pour l'acquisition de biens immobilisés. Depuis lors, les subventions sont annuellement reçues pour rembourser ces dettes et sont comptabilisées afin de jumeler la dépense relative à l'amortissement des biens couverts par ces dettes et le montant des subventions présenté au chapitre des revenus et dépenses et ce, indépendamment du moment de l'encaissement de la subvention d'équilibre. Il est important de noter que cette modification comptable a démontré une hausse soudaine de l'excédent, mais n'améliore en rien la situation de trésorerie de la Société.

ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 MARS 2003

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction	33
Rapport du vérificateur	34
États financiers	
Revenus et dépenses	35
Excédent	36
Bilan	37
Flux de trésorerie	39
Notes complémentaires	40

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La présidente directrice-générale,



Paule Beaugrand-Champagne

La directrice générale de
l'administration et des finances,



Michèle Parent

Montréal, le 6 juin 2003

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

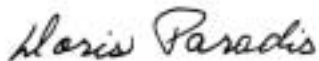
À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de Télé-Québec au 31 mars 2003 et les états des revenus et dépenses, de l'excédent et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Télé-Québec. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale par intérim,



Doris Paradis, CA

Québec, le 6 juin 2003

TÉLÉ-QUÉBEC
REVENUS ET DÉPENSES
 DE L'EXERCICE
 TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u> (note 3)
REVENUS		
Subventions du gouvernement du Québec		
Fonctionnement	59 701 200 \$	58 591 800 \$
Remboursement de la dette à long terme	1 257 125	990 323
Virement de subventions reportées (note 13)	1 294 870	1 117 310
Activités de production et de distribution de matériel à caractère éducatif	1 901 565	1 260 462
Autres	<u>613 447</u>	<u>462 000</u>
	64 768 207	62 421 895
Ventes, services et autres revenus	<u>13 225 422</u>	<u>12 363 187</u>
	<u>77 993 629</u>	<u>74 785 082</u>
DÉPENSES (note 4)		
Programmation	44 095 469	39 453 906
Production et technologie	12 948 291	12 614 480
Administration	12 390 814	12 481 743
Marketing et communications	5 119 908	4 194 285
Développement institutionnel	2 121 951	2 093 056
Amortissement des immobilisations	3 952 720	3 781 300
Frais financiers - net (note 5)	216 685	85 216
Quote-part de la perte nette de la société satellite	<u>154 915</u>	<u>-</u>
	<u>81 000 753</u>	<u>74 703 986</u>
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	<u>(3 007 124) \$</u>	<u>81 096 \$</u>

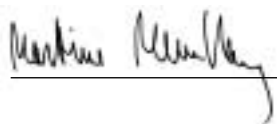
TÉLÉ-QUÉBEC
EXCÉDENT
 DE L'EXERCICE
 TERMINE LE 31 MARS 2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u> (note 3)
SOLDE AU DÉBUT		
Solde déjà établi	11 735 659 \$	11 642 890 \$
Redressement (note 3)		
Avantages sociaux relatifs aux vacances accumulées	<u>(253 988)</u>	<u>(242 315)</u>
Solde au début redressé	11 481 671	11 400 575
Excédent des dépenses sur les revenus	<u>(3 007 124)</u>	<u>81 096</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>8 474 547 \$</u></u>	<u><u>11 481 671 \$</u></u>

TÉLÉ-QUÉBEC
BILAN
 AU 31 MARS 2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs	5 131 466 \$	4 642 318 \$
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	998 652	1 461 711
Émissions réalisées et en cours de production	1 000 267	1 006 777
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	31 287 278	30 211 280
Fournitures techniques et de production	445 449	463 565
Frais payés d'avance	257 155	186 438
	<u>39 120 267</u>	<u>37 972 089</u>
Placements à long terme (note 7)	2 604 927	2 750 000
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	13 329 250	9 435 833
Immobilisations (note 8)	<u>18 121 802</u>	<u>17 451 907</u>
	<u>73 176 246 \$</u>	<u>67 609 829 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



TÉLÉ-QUÉBEC
BILAN
 AU 31 MARS 2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u> (note 3)
PASSIF		
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	473 874 \$	262 232 \$
Emprunts temporaires (note 9)	18 471 252	15 344 000
Créditeurs et frais courus (note 10)	11 180 404	8 212 894
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	13 826 610	12 726 262
Versements sur la dette à long terme (note 11)	1 278 000	1 811 604
Revenus reportés (note 13)	<u>1 396 241</u>	<u>1 642 699</u>
	46 626 381	39 999 691
Dette à long terme (note 11)	11 600 470	12 878 470
Avance du gouvernement du Québec (note 12)	2 750 000	2 750 000
Revenus reportés (note 13)	<u>3 724 848</u>	<u>499 997</u>
	64 701 699	56 128 158
EXCÉDENT	<u>8 474 547</u>	<u>11 481 671</u>
	<u>73 176 246 \$</u>	<u>67 609 829 \$</u>
ENGAGEMENTS (NOTE 15)		

TÉLÉ-QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
 DE L'EXERCICE
 TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u> (note 3)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	(3 007 124) \$	81 096 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	3 952 720	3 781 300
Virement des revenus reportés	1 582 152	(4 124 551)
Gain sur aliénation d'immobilisations	(51 131)	(64)
Quote-part de la perte nette de la société satellite	154 915	-
	<u>2 631 532</u>	<u>(262 219)</u>
Variations des éléments hors caisse liées à l'exploitation (note 14)	<u>4 315 921</u>	<u>1 683 686</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<u>6 947 453</u>	<u>1 421 467</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(3 893 417)	554 479
Avance du gouvernement du Québec	-	2 750 000
Emprunt auprès du Fonds de financement	4 332 252	-
Remboursement de la dette à long terme	<u>(1 811 604)</u>	<u>(1 544 802)</u>
Flux de trésorerie (utilisés pour les) provenant des activités de financement	<u>(1 372 769)</u>	<u>1 759 677</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissement dans une société satellite	-	(2 750 000)
Investissement dans un placement de portefeuille	(9 842)	-
Acquisitions d'immobilisations	(4 614 319)	(3 945 476)
Produit d'aliénation d'immobilisations	<u>42 835</u>	<u>7 028</u>
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	<u>(4 581 326)</u>	<u>(6 688 448)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	<u>993 358</u>	<u>(3 507 304)</u>
INSUFFISANCE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	<u>(15 606 232)</u>	<u>(12 098 928)</u>
INSUFFISANCE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN (note 14)	<u>(14 612 874) \$</u>	<u>(15 606 232) \$</u>

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la Loi sur la Société de télédiffusion du Québec (L.R.Q., S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de Télé-Québec ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Constataion des subventions

Les subventions sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées.

Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel Télé-Québec a obtenu le financement ou a réalisé les travaux donnant droit à ces subventions.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût moyen. Le coût comprend les coûts directs des fournitures et des services ainsi qu'une imputation des frais généraux et de main-d'œuvre reliée aux émissions. Le coût moyen d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audiovisuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits, la base suivante est utilisée :

- 50 % pour la première diffusion;
- 30 % pour la deuxième diffusion;
- 20 % pour la troisième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux productions extérieures, la participation de Télé-Québec et les droits sont reportés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits.

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

Placements à long terme

L'investissement dans une société satellite est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement de portefeuille est comptabilisé à la valeur d'acquisition. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. Cette réduction est imputée directement aux résultats de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Taux
Réseau d'antennes	5 %
Améliorations au réseau d'antennes	10 %
Matériel technique	10 %
Ameublement et agencement	10 %
Équipement informatique	20 %
Matériel roulant	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans
Regroupement des installations :	
Matériel technique	6,67 %
Ameublement et agencement	6,67 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 15 ans

Espèces et quasi-espèces

La politique de Télé-Québec consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les emprunts auprès d'institutions financières contractés pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. MODIFICATION COMPTABLE

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2002 ont été redressés pour inscrire tous les coûts relatifs aux avantages sociaux se rapportant à la provision pour vacances.

Auparavant, certains coûts étaient comptabilisés aux dépenses de l'exercice au cours duquel les employés utilisaient leurs vacances. L'application rétroactive de cette modification a pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers :

	<u>2002</u>
DÉPENSES	
Traitement et charges sociales	11 673 \$
Excédent des dépenses sur les revenus	11 673
BILAN	
Créditeurs et frais courus	253 988 \$
Excédent	(253 988)

4. DÉPENSES PAR CATÉGORIE

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Traitements et charges sociales	28 016 864 \$	25 569 425 \$
Services de transport et de communication	3 711 551	3 475 378
Services professionnels, administratifs et autres	4 649 188	4 376 973
Loyers	6 789 279	6 790 380
Fournitures et approvisionnements	2 406 476	2 471 202
Droits de télédiffusion et de distribution	28 586 121	25 489 853
Amortissement des immobilisations	3 952 720	3 781 300
Frais directs productions autonomes	2 498 801	2 563 292
Frais directs prestations de services	44 689	49 829
Frais financiers	216 685	85 216
Radiation de créances	-	16 466
Quote-part de la perte nette de la société satellite	154 915	-
(Gain) sur aliénation d'immobilisations	-	(64)
	<u>81 027 289</u>	<u>74 669 250</u>
Émissions réalisées et en cours de production et participation à des productions extérieures - variation de l'exercice	<u>(26 536)</u>	<u>34 736</u>
	<u>81 000 753 \$</u>	<u>74 703 986 \$</u>

5. FRAIS FINANCIERS - NET

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Intérêts sur la dette à long terme	1 075 392 \$	1 193 039 \$
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	216 144	139 604
Intérêts sur emprunts auprès du Fonds de financement	28 582	-
Subvention du gouvernement du Québec - intérêts sur la dette à court terme	(28 582)	-
Subvention du gouvernement du Québec - intérêts sur la dette à long terme	<u>(1 074 851)</u>	<u>(1 247 427)</u>
	<u>216 685 \$</u>	<u>85 216 \$</u>

6. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus et au remboursement du capital payables au cours du prochain exercice sur la dette à long terme ainsi qu'au solde à recevoir sur des subventions liées à des projets spécifiques.

La portion à long terme représente le solde des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, déduction faite des remboursements de capital sur la dette à long terme déjà effectués, et de ceux à faire dans le prochain exercice.

7. PLACEMENTS À LONG TERME

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Investissement dans une société satellite	2 595 085 \$	2 750 000 \$
Placement de portefeuille	9 842	-
	<u>2 604 927 \$</u>	<u>2 750 000 \$</u>

Investissement dans une société satellite

Télé-Québec détient une participation en actions de 25 % dans une Société dont l'activité principale est de maintenir un service de télévision de langue française axé sur les arts et la culture.

Placement de portefeuille

Télé-Québec détient une participation en actions de 4,44 % dans une Société dont l'activité principale est la gestion des signaux.

8. IMMOBILISATIONS

	2003			2002
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Réseau d'antennes incluant les améliorations	26 427 246 \$	23 578 040 \$	2 849 206 \$	3 743 602 \$
Matériel technique	24 303 028	16 081 715	8 221 313	6 452 386
Ameublement et agencement	1 474 771	924 929	549 842	463 287
Équipement informatique	6 418 245	4 487 044	1 931 201	1 640 352
Matériel roulant	769 053	487 290	281 763	206 490
Améliorations locatives	1 198 803	761 541	437 262	458 239
	<u>60 591 146</u>	<u>46 320 559</u>	<u>14 270 587</u>	<u>12 964 356</u>
Regroupement des installations :				
Matériel technique	4 620 644	2 738 869	1 881 775	2 189 723
Ameublement et agencement	653 332	392 117	261 215	304 770
Améliorations locatives	4 272 508	2 564 283	1 708 225	1 993 058
	<u>9 546 484</u>	<u>5 695 269</u>	<u>3 851 215</u>	<u>4 487 551</u>
	<u>70 137 630 \$</u>	<u>52 015 828 \$</u>	<u>18 121 802 \$</u>	<u>17 451 907 \$</u>

9. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	2003	2002
Emprunts auprès d'institutions financières (Taux au 31 mars : 4,75 %)	14 139 000 \$	15 344 000 \$
Emprunts auprès du Fonds de financement (Taux au 31 mars : 3,43 %)	4 332 252	-
	<u>18 471 252 \$</u>	<u>15 344 000 \$</u>

Emprunts auprès d'institutions financières

Télé-Québec a un crédit autorisé renouvelable annuellement le 31 août auprès d'une institution financière. Au 31 mars 2003, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 16 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel.

Emprunts auprès du Fonds de financement

En vertu du programme de maintien des actifs, Télé-Québec a un crédit autorisé renouvelable annuellement auprès du Fonds de financement pour effectuer certains travaux et achats d'équipements. Au 31 mars 2003, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 5 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion.

10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Fournisseurs et frais courus	6 071 623 \$	4 236 864 \$
Comptes à payer divers	1 023 560	84 894
Traitements et charges sociales à payer	4 085 221	3 891 136
	<u>11 180 404 \$</u>	<u>8 212 894 \$</u>

11. DETTE À LONG TERME

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Obligation, série 1, 11,25 % remboursables le 25 mai 2008	5 000 000 \$	5 000 000 \$
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
• 6,22 % remboursable par versements annuels de 554 479 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2004 et par un versement de 3 226 374 \$ le 1 ^{er} juin 2005	4 435 833	4 990 312
• 6,22 % remboursable par versements annuels de 469 106 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2005	1 407 317	1 876 422
• 6,273 % remboursé au cours de l'exercice	-	533 605
• 5,795 % remboursable par versements annuels de 254 415 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2010	2 035 320	2 289 735
	<u>12 878 470</u>	<u>14 690 074</u>
Versements échéant en deçà d'un an	1 278 000	1 811 604
	<u>11 600 470 \$</u>	<u>12 878 470 \$</u>

Les versements en capital à effectuer pour les cinq prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2004	1 278 000 \$
2005	1 278 000
2006	4 050 395
2007	254 415
2008	254 415

12. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Une avance de 2 750 000 \$ a été octroyée à Télé-Québec pour son investissement dans une société satellite. Le remboursement de l'avance sera effectué, le cas échéant, à la date de dissolution de la société satellite ou à la date de récupération par Télé-Québec du capital investi ou au plus tard le 31 décembre 2011. Le coût d'intérêt correspond aux bénéfices nets réalisés à même le placement de 2 750 000 \$, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel égal au taux préférentiel. Les intérêts courent depuis le déboursement de l'avance et seront payables à compter de l'année où la société satellite débutera la distribution annuelle des bénéfices, jusqu'à concurrence du montant distribué. En vertu de la convention entre actionnaires, aucune distribution de bénéfices n'est autorisée avant le 31 août 2007.

13. REVENUS REPORTÉS

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Subventions du gouvernement du Québec		
Subventions relatives aux immobilisations pour le remboursement de la dette à long terme		
Solde au début	1 617 307 \$	2 734 617 \$
Revenus reportés de l'exercice	4 447 897	–
Virement aux revenus de l'exercice	<u>(1 294 870)</u>	<u>(1 117 310)</u>
Solde à la fin	4 770 334	1 617 307
Activités de production et de distribution de matériel à caractère éducatif	5 845	7 410
Projets spécifiques	<u>–</u>	<u>109 939</u>
	<u>4 776 179</u>	<u>1 734 656</u>
Autres revenus de productions extérieures	<u>295 434</u>	<u>310 793</u>
Loyers perçus d'avance		
Loyer échu au cours de l'exercice	–	36 322
Autres	49 476	60 925
	<u>49 476</u>	<u>97 247</u>
	<u>5 121 089</u>	<u>2 142 696</u>
Moins : Portion à court terme		
Subventions du gouvernement du Québec	1 051 331	1 234 659
Autres revenus de productions extérieures	295 434	310 793
Loyers perçus d'avance	<u>49 476</u>	<u>97 247</u>
	<u>1 396 241</u>	<u>1 642 699</u>
	<u><u>3 724 848 \$</u></u>	<u><u>499 997 \$</u></u>

14. FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Variations des éléments hors caisse liées à l'exploitation		
Variation des débiteurs	(489 148) \$	(528 280) \$
Variation des subventions à recevoir du gouvernement du Québec	463 059	2 676 593
Variation des émissions réalisées et en cours de production	6 510	4 479
Augmentation des droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	(1 075 998)	(9 210 898)
Variation des fournitures techniques et de production	18 116	(5 123)
Variation des frais payés d'avance	(70 717)	91 080
Variation des frais reportés	-	174 997
Variation des créditeurs et frais courus	2 967 510	1 899 910
Variation des droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	1 100 348	4 938 229
Variation des revenus reportés	<u>1 396 241</u>	<u>1 642 699</u>
	<u>4 315 921 \$</u>	<u>1 683 686 \$</u>

L'insuffisance des espèces et quasi-espèces figurant dans l'état des flux de trésorerie comprend les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Chèques en circulation moins encaisse	473 874 \$	262 232 \$
Emprunts auprès d'institutions financières	<u>14 139 000</u>	<u>15 344 000</u>
	<u>14 612 874 \$</u>	<u>15 606 232 \$</u>

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élevaient à 1 320 667 \$ (2002 : 1 313 478 \$)

15. ENGAGEMENTS

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2019 pour des locaux et autres biens et services. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant d'un à 15 ans.

La dépense de loyers de l'exercice terminé le 31 mars 2003 concernant ces baux s'élève à 6 583 042 \$ (2002 : 6 600 137 \$).

Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

2004	5 064 227 \$
2005	4 130 105
2006	3 768 991
2007	3 103 225
2008	2 936 524
2009 et subséquemment	<u>31 753 846</u>
	<u>50 756 918 \$</u>

16. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de Télé-Québec imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 874 951 \$ (2002 : 741 319 \$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dette à long terme

Au 31 mars 2003, la juste valeur de la dette à long terme de 12 878 470 \$ s'établissait à 14 948 701 \$ compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour des titres de nature semblable quant à l'échéance et taux d'intérêt.

La juste valeur des emprunts temporaires au 31 mars au montant de 18 471 252 \$ correspond à la valeur comptable de ces titres étant donné leur court délai de renouvellement.

Autres éléments d'actifs et passifs

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs et des frais courus équivaut à leur valeur comptable étant donné leur courte période d'échéance.

Placements à long terme

La juste valeur des placements à long terme ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ce type de placement.

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Au 31 mars 2003, la juste valeur des subventions à recevoir du gouvernement du Québec de 14 327 902 \$ s'établissait à 16 254 313 \$.

Avance du gouvernement du Québec

La juste valeur de l'avance du gouvernement du Québec ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'avance.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, Télé-Québec est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Télé-Québec n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

19. ÉCHANGES DE SERVICES

Télé-Québec a effectué au cours de l'exercice des échanges de services pour un montant d'environ 959 000 \$ (2002 : 835 000 \$). Le montant d'échanges de services est établi en fonction de la juste valeur des biens ou services cédés. Dans le cas où seulement la valeur reçue peut être établie plus clairement celle-ci sert à l'évaluation de l'échange. Ces transactions n'ont pas d'effets significatifs sur les résultats nets des opérations de Télé-Québec.

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2002 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2003.

ANNEXES

RÈGLES D'ÉTHIQUE

À L'INTENTION DU PERSONNEL
DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

La lecture de plusieurs documents traitant d'éthique ou de déontologie nous amène à favoriser l'adhésion à des valeurs par le personnel de la Société plutôt qu'à dicter des comportements ou à en privilégier d'autres, dans le cadre de l'adoption d'un « code ».

Sont ici énoncés les principes concernant l'éthique qu'à titre de société d'État Télé-Québec doit adopter et d'autres qui, par les valeurs véhiculées dans l'entreprise, sous-tendent une politique à cet égard.*

1^{er} principe

Télé-Québec existe en vertu d'une loi et applique des politiques, des directives et des règles internes ou qui lui sont imposées par des ministères et organismes, et que son personnel doit connaître et respecter, dans le cadre de ses fonctions.

2^e principe

Les membres du personnel de Télé-Québec ne posent aucun geste contraire aux exigences de la loi, ne transigent ni ne concluent aucune entente susceptible de nuire à la réputation de l'entreprise et de ternir son image auprès de la population.

3^e principe

Les membres du personnel de Télé-Québec entretiennent des relations interpersonnelles courtoises, justes et honnêtes et traitent de la même façon les clients, usagers, fournisseurs et partenaires de la Société. Cela signifie, notamment, que la discrimination et le harcèlement, sous quelque forme que ce soit, n'ont pas leur place dans l'entreprise et que les mesures appropriées sont prises en vue de protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel.

4^e principe

Les membres du personnel de Télé-Québec évitent tout conflit d'intérêts, en en dénonçant l'apparence ou la possibilité et font en sorte d'y mettre fin, s'il survient malgré tout.

5^e principe

Les membres du personnel de Télé-Québec remplissent consciencieusement leurs tâches, fournissent avec justesse des renseignements sur l'utilisation des biens ou des ressources de l'organisme et traitent et mettent à jour tout dossier ou registre dont ils ont la charge ou qui sont mis à leur disposition, en s'assurant que ce qui est confidentiel le demeure et que ce qui ne l'est pas soit traité avec transparence.

6^e principe

Les membres du personnel de Télé-Québec sont honnêtes entre eux et envers la Société qui les embauche. La direction de Télé-Québec respecte, d'une part, la participation de son personnel à des activités dans leur communauté et le personnel évite, d'autre part, de prendre position sur des sujets qui pourraient mettre la Société dans l'embarras ou de laisser croire que Télé-Québec endosse leur opinion.

7^e principe

Les membres du personnel de Télé-Québec ne posent, dans le cadre de leurs fonctions, que des gestes dont ils pourraient discuter librement sur la place publique, s'ils étaient requis de le faire, tout en respectant la notion de confidentialité traitée dans un principe énoncé précédemment.

Annuellement, chaque membre du personnel reçoit de son supérieur immédiat une copie des présentes.

Au cours de l'année 2002-2003, aucun cas ou apparence de conflit d'intérêts n'a été rapporté à la direction de Télé-Québec.

* Le texte intégral des Règles d'éthique à l'intention du personnel de la Société de télédiffusion du Québec est disponible sur le site Internet de la Société, sous « L'entreprise » – « Documents publics ».



PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DE LA VIE PRIVÉE

La Société de télédiffusion du Québec poursuit ses démarches, afin de réaliser tous les projets envisagés, relativement à la mise en œuvre d'une politique interne sur la protection des renseignements personnels. Cette politique tiendra compte de tous les échanges qui ont lieu au sein de l'organisme et avec nos correspondants et le public en général.

Après l'adoption de la Politique sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels, nous avons mis à jour, au cours de la dernière année, la directive sur l'utilisation des courriels, de l'Internet et des boîtes vocales.

Nous voulons sensibiliser le personnel, dans le cadre de l'utilisation de ces technologies, à l'importance qu'on doit accorder à la protection des renseignements personnels et de la vie privée. Nous avons également pris des mesures additionnelles, afin d'éviter, autant que possible, les intrusions dans les systèmes de la Société.

